

**COMMUNE DE CHARVONNEX**

**585 route du Chef-lieu**

**74370**

-----

**HAUTE-SAVOIE**

Le Maire, Jean-François GIMBERT

**REGISTRE DES ARRÊTÉS DU MAIRE**

**N°24/2026**

**Objet : route de Doucy, route des Contamines, route de la Pallaz, Côte des Vignes**

**LE MAIRE**

Vu la demande de l'entreprise CONSTRUCTEL représentée par Madame Magalie ROMDANE, ZAD de Morlon 2-1, rue Jean-Baptiste Corot (26800 Portes-les-Valence) pour des travaux de remplacement de 5 poteaux ORANGE.

Considérant qu'il y a lieu de réglementer la circulation pour la sécurité des usagers et des chargés de travaux ;

**ARRETE**

**Article 1**

Du 01/06/2026 au 10/06/2026, la circulation sur les routes de Doucy, des Contamines, de la Pallaz, Côte des Vignes seront perturbées.

**Article 2**

L'entreprise chargée des travaux mettre en place la signalisation appropriée et laissera un accès aux riverains et aux services de secours.

**Article 3**

Le Maire certifie le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

Fait à Charvonnex, le 15/05/2026

Affiché le  
Notifié le

Certifié exécutoire le

Le Maire, Jean-François GIMBERT

Le Maire,

  
  
Jean-François GIMBERT